

SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2017

---

DÉCISION N° 2017 / 45 / PADN-O / 1

---

**PROJET DE REVISION DU PROGRAMME D'ACTIONS REGIONAL "DIRECTIVE NITRATE" EN REGION OCCITANIE**

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L121-15-1 et suivants,
- vu la lettre de saisine du directeur de la DREAL de la région Occitanie du 1er août 2017, demandant la désignation d'un garant en application de l'article L121-16-1,

**DÉCIDE :**

**Article unique:**

Monsieur François TUTIAU est désigné comme garant de la concertation préalable organisée pour le projet de révision du programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole pour la région Occitanie, avec l'appui de Madame Isabelle JARRY.

Le Président



Christian LEYRIT